OFIB.FR

Intervention aux opérations d'expertise (Diagnostiqueurs)

DURÉE
2,37500 jours (soit 19 heures)

PRIX
820 € par participant
Soit 984 € TTC
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ
À qui s'adresse cette formation ?
À tous les diagnostiqueurs immobiliers souhaitant renforcer leurs compétences et intervenir aux opérations d'expertise.

PRÉREQUIS
Posséder une bonne connexion internet
Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

PÉDAGOGIE
A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS
Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI
Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base nécessaires pour intervenir aux opérations d'expertise que ce soit en tant que sapiteur auprès d'un expert ou assurer la fonction de référent interne chargé de la gestion des procédures contentieuses dans une entreprise. Cette formation est la première étape pour accéder dans un second temps aux expertises bâtiment/construction ou de justice.

PROGRAMME

19 Heures de formation

- Droit de l'immobilier
- Les acteurs et les juridictions
- Les parties dans un procès
- Les modes d'expertise judiciare, assurance, amiable
- Le sapiteur
- Chronologie et processus des opérations d'expertise
- Réunion d'expertise
- Rédaction d'un rapport

Notre formation vous apporte les informations essentielles

VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOPI**

Datadock

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (…). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

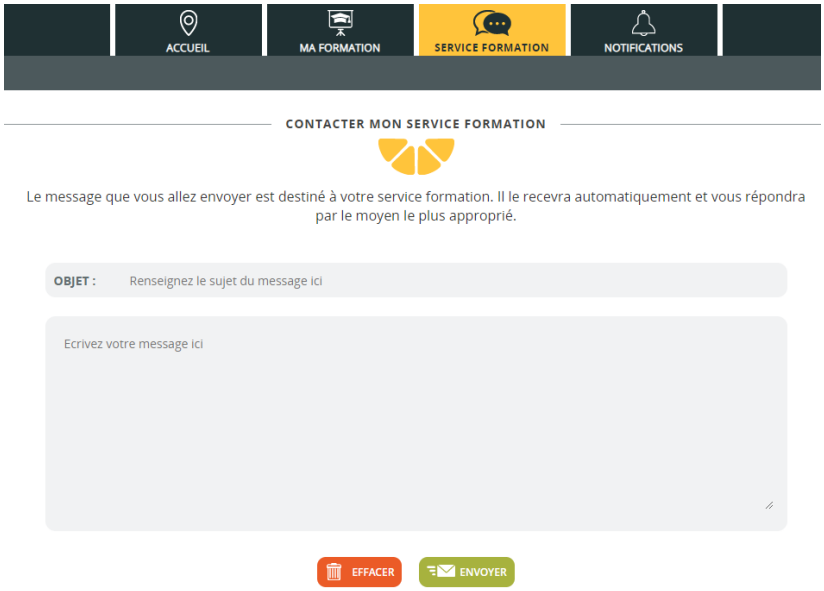

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score…). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.